



Les dernières décisions du conseil municipal :

En cette période de l'année le conseil municipal avait divers budgets à l'ordre du jour.

Le compte administratif 2015 du budget général :

Fonctionnement :	recettes	627 667.26 €
	dépenses	451 101.50 €
Investissement :	recettes	68 064.63 €
	dépenses	132 222.63 €

Soit un excédent global sur l'exercice de 112 407.76 €

Le compte administratif 2015 du service de l'eau :

Fonctionnement :	recettes	101 124.06 €
	dépenses	45 452.11 €
Investissement :	recettes	47 863.95 €
	dépenses	19 541.57 €

Soit un excédent global sur l'exercice de 83 994.33 €

Le budget prévisionnel 2016 du budget général :

Fonctionnement :	recettes	597 907.76 €
	dépenses	597 907.76 €
Investissement :	recettes	214 458.00 €
	dépenses	214 458.00 €

Le budget prévisionnel 2016 du service de l'eau :

Fonctionnement :	recettes	113 671.95 €
	dépenses	113 671.96 €
Investissement :	recettes	51 122.38 €
	dépenses	51 122.38 €

Certains travaux ont déjà été réalisés en ce début d'année

- bâtiments de la place du village :
25 686 € TTC pour les travaux de désamiantage de la grange brûlée (Ets Amianteko)
et 11 640 € TTC pour les travaux de démolition (Ets Wiedmer).
Nous avons réceptionné un chèque de 31 310 € de notre assureur Groupama à titre d'acompte
pour le remboursement de l'incendie de la grange.
- Eglise : installation de deux nouvelles portes ; l'une à la sortie latérale et l'autre à la sacristie pour 8 952.19 € TTC (Ets Billand) ; le conseil de Fabrique participe à hauteur de 7 800 €.



Certains travaux ont été accordés :

- chemin « au Stolle » : empierrement en concassé calcaire pour 17 071.20 € HT accordé à l'entreprise de travaux publics Rokemann. Une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) de 5 281.35 € a été octroyée pour ces travaux.
- Restauration de la tribune et du buffet de l'orgue de l'église commandé à l'atelier de restauration Stéphane Linder pour 7300 € TTC. Cette rénovation est prise en charge par l'association St Maurice II à hauteur de 5000 € et de la Fabrique de l'église à hauteur de 2 300 €. La commune prendra en charge la pose de l'échafaudage estimé à 3 300 € TTC.

Le personnel communal s'est étoffé : le Conseil a créé un poste d'agent polyvalent dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi pour 6 mois à raison de 20 heures par semaines payé au Smic. C'est un poste aidé par le Département à hauteur de 90 % du Smic brut.

Monsieur Philippe Turconi occupe ce poste depuis le 1^{er} avril. Bien évidemment Philippe n'est pas autorisé à utiliser des machines mais il a déjà fait ses preuves le long de la voirie.



Informations diverses

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 15 au 30 avril inclus. En cas de besoin vous pouvez sans problème téléphoner au Maire au 06 89 88 97 64, les permanences du mercredi seront assurées.



Journée d'action « Haut-Rhin Propre » lancée par le Département.

Le 23 avril à 9 h nous vous donnons rendez-vous, place du village Le déjeuner sera pris en commun au chalet de chasse « chez Philippe » que nous remercions d'avance.

Evitons les nuisances sonores ! *Le printemps est de retour, la nature se réveille. Entre autres le gazon auquel on prodigue des soins afin qu'il pousse encore de plus belle. Avec beaucoup de cœur à l'ouvrage on le fauche régulièrement. Toutefois, à moins d'être en mauvais terme avec ses voisins, on pense à respecter une pause entre midi et deux et on termine la tonte le soir avant 19 heures.*

BANNLAUF DU 1^{er} MAI



Le 1^{er} mai notre traditionnel « Bannlauf » : départ à 9 h sur la place du village.



Etat Civil : Grands anniversaires

Le 10 mars, Madame Rietzler Régeanne a eu 90 ans

Le 16 mars, Monsieur Groell Charles a eu 88 ans

Le 4 avril, Madame Oudot Lilli a eu 92 ans

Le 26 avril, Madame Doppler Alice aura 86 ans